



www.cleformations.fr

PROGRAMME FORMATION CONTINUE

LES ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

V2 – 09/09/2025

CogniNexus Immatriculé au RCS de Tours 97813964000038
Numéro de déclaration d'activité DA 24370513737
22 Boulevard Béranger 37000, Tours

contact@cleformations.fr

02 59 16 39 86

Présentation de la formation : DDA : LES ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

Version : V2 – 09/09/2025. Programme de formation continue d'une durée de 15 heures, dont le contenu est fixé par l'arrêté du 26 septembre 2018.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Public concerné

La formation continue est une exigence réglementaire pour toute personne impliquée dans la distribution de contrats d'assurance. Sont concernés :

- Les courtiers en assurance et en réassurance ;
- Les agents généraux d'assurance ;
- Les mandataires d'assurance ;
- Les mandataires d'intermédiaires en assurance ;
- Les salariés d'entreprises d'assurance ou de réassurance exerçant une activité de distribution ;
- Les collaborateurs d'intermédiaires en assurance.

Les intermédiaires exerçant cette activité de manière accessoire ne sont pas soumis à cette obligation.

Conditions d'accès

Aucun diplôme ou niveau de qualification n'est requis pour s'inscrire.

Cependant, pour suivre efficacement la formation, le participant doit disposer de :

- Un ordinateur personnel,
- Un navigateur internet récent (Google Chrome recommandé),
- Une connexion internet haut débit.

Objectifs de la formation

À l'issue du parcours, le stagiaire aura renforcé et mis à jour ses connaissances générales et techniques en lien avec son activité, les produits qu'il distribue ainsi que les canaux de distribution utilisés. La formation répond ainsi aux exigences prévues par la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA).

Elle permet également de satisfaire à l'obligation réglementaire de **15 heures de formation continue**, telle que définie par l'arrêté du 26 septembre 2018.

Compétences visées

1. Compétences générales liées à la profession

A. Compréhension de l'activité et de son environnement

- Connaître les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur.
- Identifier les différents acteurs du marché de la distribution d'assurances.
- Maîtriser les règles de gouvernance et de contrôle des produits, la protection de la clientèle, les obligations d'information et de conseil, la gestion des conflits d'intérêts, les principes de rémunération, la gestion des réclamations ainsi que les dispositifs de médiation.
- Comprendre les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques et sociétales et mesurer leur impact sur l'activité de distribution.
- Adapter sa pratique professionnelle en tenant compte de ces évolutions.

B. Relation client

- Présenter clairement les caractéristiques des produits proposés.
- Analyser la situation globale du client et identifier ses besoins.
- Conseiller le client et formuler une proposition adaptée.
- Mettre en œuvre une recommandation personnalisée.
- Formaliser l'information et le conseil, en assurant la traçabilité des besoins exprimés, des solutions proposées et des documents remis.
- Déetecter et intégrer les changements dans la situation du client pouvant nécessiter une révision du contrat.

C. Prévention et conformité

- Appliquer les règles relatives au contrôle interne, à la gestion des risques, à la protection des données personnelles.
- Respecter les procédures de lutte contre la fraude, le blanchiment, le financement du terrorisme et la corruption.
- Se conformer aux règles déontologiques de la profession.

2. Compétences spécifiques aux produits distribués

Assurances de personnes

- Comprendre et maîtriser les mécanismes liés à l'assurance collective.

3. Compétences spécifiques aux modes de distribution

- Connaître les règles propres au démarchage.
- Maîtriser les spécificités de la vente à distance.
- Savoir utiliser les outils et techniques nécessaires pour gérer efficacement la relation client à distance.

Organisation de la formation

Accès et durée

- **Durée totale :** 15 heures.
- **Modalité :** 100 % en e-learning, accessible en libre-service pendant 2 mois, 24h/24 et 7j/7.
- **Mises à jour :** incluses tout au long de la période d'accès.

Délai d'accès

- Financement personnel : accès immédiat.
- Financement via OPCO : ouverture après validation de la prise en charge.

Encadrement pédagogique

La formation est proposée en mode **asynchrone**. Un tuteur accompagne la progression des apprenants, répond aux questions via un espace d'échange dédié et assure le relais pour toute demande d'ordre technique, administratif ou commercial. Vous pouvez également le contacter directement par e-mail à l'adresse : formateur@cleformations.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité et les adaptations nécessaires pour un parcours de formation accessible.

Contact : Mihaela Ciobanescu – 02 59 16 39 86 – contact@cleformations.fr

TARIFS

69 euros - OPCO, entreprise, autofinancement

Programme de la formation

Introduction

- Le programme de formation DDA : **LES ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ**
- La Directive sur la distribution d'assurance

Unité 1 – Les savoirs généraux

- Présentation du secteur de l'assurance
- Organisation du secteur de l'assurance
- Données macro-économiques sur l'assurance
- Rôles de l'assurance et de la réassurance
- Le marché européen de l'assurance
- **Synthèse + Quiz**

Unité 2 – L'intermédiation en assurance, la relation client et lutte contre le blanchiment

- Champ d'application de la réglementation
- Différentes catégories d'intervenants dans l'intermédiation
- Conditions d'accès et d'exercice de l'activité
- Responsabilité des intermédiaires
- Libre prestation de services et libre établissement
- Contrôle et sanctions
- Modes de distribution réglementés
- **Synthèse + Quiz**

Relation avec le client

- Informations à fournir : précontractuelles, contractuelles, informations à transmettre par l'intermédiaire
- Conseil adapté, formalisation et suivi du client
- Gestion de l'événement garanti
- Protection du consommateur
- Modes de règlement des litiges
- Déontologie
- **Synthèse + Quiz**

Lutte contre le blanchiment

- Principes et obligations de lutte contre le blanchiment
- Vérification d'identité
- Déclaration de soupçon
- Procédures internes
- **Synthèse + Quiz**

Unité 3 – Les assurances de biens et de responsabilité

L'appréciation et la sélection du risque

- Identification des besoins
- Appréciation des risques encourus
- Critères d'acceptation d'un risque
- Prévention et protection
- **Synthèse + Quiz**

Les différents types de contrats

- Assurance automobile
- Multirisques « standards »
- Assurances de responsabilité civile
- Protection juridique
- Assistance
- **Synthèse + Quiz**

Les assurances des risques d'entreprises

- Responsabilité civile des mandataires sociaux
- Risques industriels
- Responsabilité civile professionnelle
- Pertes d'exploitation
- Assurance construction
- **Synthèse + Quiz**

La présentation des garanties et la tarification

- Assurance automobile
- Assurance multirisque habitation
- **Synthèse + Quiz**

La vie du contrat

- Paiement des cotisations
- Règlement des sinistres
- Modifications en cours de contrat
- Fin du contrat
- **Synthèse + Quiz**

Évaluation finale

Examen final DDA - **LES ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ** Questionnaire de satisfaction stagiaire

Méthodes pédagogiques

Le parcours alterne :

- Cours théoriques,
- Quiz interactifs,
- Études de cas,
- Synthèses récapitulatives en fin de chaque module.

Moyens techniques

La formation est hébergée sur notre plateforme LMS accessible en ligne.

Suivi de l'apprentissage

Chaque leçon se conclut par un quiz permettant d'évaluer la progression et d'ancrer les connaissances.

Accessibilité

- Formation 100 % en ligne, sans contrainte de déplacement.
- Plateforme adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux personnes malentendantes (sous-titrage disponible).
- Un référent handicap est disponible pour étudier les aménagements nécessaires. Les apprenants peuvent signaler leur situation spécifique lors de l'inscription, afin qu'un accompagnement personnalisé soit mis en place si besoin.

Modalités d'évaluation

En fin de parcours, un **examen final sous forme de quiz de 30 questions** est proposé. La réussite est obtenue avec un minimum de 70 % de bonnes réponses.

En cas d'échec, le quiz peut être repassé autant de fois que nécessaire jusqu'à validation.

Validation de la formation

À l'issue du parcours, le participant reçoit :

- Une **attestation de formation DDA**,
- Une **attestation de validation des compétences** acquises

CONTACTS

CogniNexus

22 Boulevard Béranger, 37000 Tours

Tél. : 02 59 16 39 86

Email : contact@cleformations.fr

Site : www.cleformations.fr

Centre de formation – Déclaration d’activité enregistrée sous le numéro 24370513737

auprès du préfet de région de CENTRE-VAL DE LOIRE

Référent handicap :

Mme CIOBANESCU Mihaela

Tél: 02 59 16 39 86

Email : contact@cogninexus.fr

QUELQUES CHIFFRES

100% - Taux de réussite à l'évaluation finale

100 % - Taux de recommandation des stagiaires (depuis la création de la formation)

100% - Taux de satisfaction des stagiaires

Cette fiche est diffusée sur **www.cleformations.fr** et mise à disposition de tous les apprenants avant contractualisation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
BILAN DE COMPÉTENCES

Cliquez [ici](#) pour consulter la validité du certificat

